

Le Grand Tétrás (*Tetrao urogallus*)

Carte d'identité des espèces

systématique

Classe : Aves

Ordre : Galliformes

Famille : Tétréonidés

Genre espèce : *Tetrao urogallus*

Statut de protection et de conservation :

- Protection nationale par arrêté ministériel du 29/10/09
- Inscrit à l'annexe III de la Convention de Berne de 1979
- Inscrit aux annexes I, II/2 et III/2 de la Directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages
- En *préoccupation mineure* sur la liste rouge mondiale IUCN
- Au niveau national (UICN & MNHN 2008) : la sous espèce *Tetrao urogallus aquitanicus* présente dans les Pyrénées est « vulnérable », alors que la sous-espèce *Tetrao urogallus urogallus* présente dans l'Est de la France est « en danger »

Aire de répartition :

Le grand tétras est présent en France dans les massifs des Vosges, du Jura, des Pyrénées et une population relictuelle provenant de réintroduction subsiste dans les Cévennes.

Depuis une trentaine d'années, ses effectifs régressent de manière continue sur le territoire national et son aire de répartition a fortement diminué en particulier dans les Vosges et le Jura. L'espèce a même disparu des Alpes en 2000. Il ne reste plus qu'environ 4 500 individus sur le territoire français, dont 90% sur la chaîne pyrénéenne.

L'aire de répartition pyrénéenne s'étend de la vallée de la Soule (Pyrénées-Atlantiques) à l'ouest jusqu'au massif du Canigou (Pyrénées-Orientales) à l'est. Elle totalise 5385 km² pour les Pyrénées françaises. La population pyrénéenne française est connectée avec celle des Pyrénées espagnoles, surtout dans la moitié est de la chaîne et sur un certain nombre de points (Conflent, Cerdagne, quelques cols ariégeois, le Val d'Aran). Les populations de France, d'Andorre et d'Espagne fonctionnent indépendamment au plan démographique. Mais il est prouvé que de rares échanges d'individus ont lieu entre les deux versants, ce qui est important pour la diversité génétique.

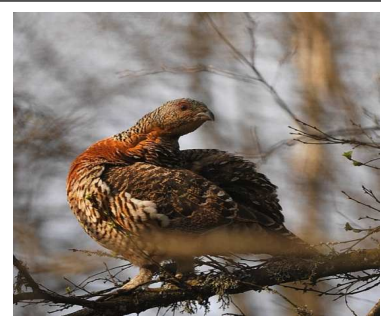
Aspects de la biologie et de l'écologie intervenant dans la conservation :

Le grand tétras, communément appelé « coq de bruyère », vit généralement dans de vieilles forêts claires, présentant une strate herbacée bien développée et diversifiée, lui procurant nourriture et abri contre les prédateurs.

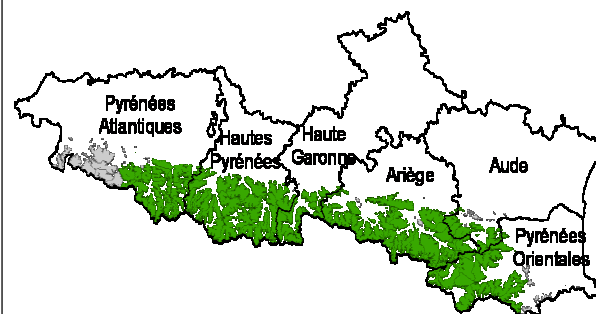
Cet oiseau est le plus gros oiseau des forêts d'Europe : environ 4-5 kg pour le coq et jusqu'à 2,5 kg pour la poule. Oiseau caractéristique de la taïga boréale et des forêts d'Europe centrale, il a trouvé refuge en France dans les forêts des étages montagnards et subalpins..



Coq de grand tétras en parade- © Vincent Munier



Poule de grand tétras © Vincent Munier



Zone d'hivernage © G. Castaing

Ces milieux présentent des intérêts écologiques, sylvicoles, touristiques, cynégétiques et agricoles et sont le siège de multiples activités qui lorsqu'elles ne tiennent pas compte des besoins et des sensibilités du grand tétras peuvent être préjudiciables à l'espèce.



Lande subalpine utilisée pour l'élevage des jeunes© G. Castaing

Menaces et causes de régression

Les causes du déclin identifiées à ce jour sont multiples :

- les conditions climatiques qui ont limité le succès de la reproduction à plusieurs reprises au cours des dernières années ;
- la modification et fragmentation de l'habitat (pratiques sylvicoles, aménagements) ;
- la perturbation, en particulier l'hiver (activités de loisirs notamment, favorisée par les dessertes forestières et pastorales) ;
- la mortalité artificielle (collisions sur câbles ou clôtures) ;
- la mortalité naturelle (augmentation de la pression de prédation).

Il est extrêmement difficile de préciser la part relative de chacune de ces causes dans le déclin de l'espèce d'autant que les effets de certaines peuvent s'additionner. Si toutes les études montrent que la qualité de l'habitat forestier est primordiale pour la survie de l'espèce, elles montrent aussi que vouloir assurer le maintien de l'espèce peut nécessiter d'agir sur plusieurs facteurs.

Actions déjà réalisées dans les Pyrénées

- Depuis 1979, des études de long terme, sur la biologie, l'écologie, la dynamique des populations, les protocoles de suivi, l'impact des activités humaines, la génétique...sont conduites par le CNERA faune de Montagne de l'ONCFS.
- L'observatoire des galliformes de montagne (OGM) regroupe une quarantaine de structures (services de l'état, fédérations départementales de chasseurs, associations cynégétiques, associations naturalistes, gestionnaires de milieux...). A partir de 1997, il recueille sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, des données relatives à la répartition et à la dynamique des populations de grand tétras.
- Durant les 30 dernières années, les services départementaux et les Brigades Mobiles d'Intervention de l'ONCFS ont consacré des moyens croissants à la répression du braconnage
- De nombreuses expérimentations d'amélioration de l'habitat ont été entreprises par l'ONCFS, l'ONF, les fédérations de chasseurs et par le biais d'un projet Interreg « Sylvapir ».
- La stratégie régionale pour la préservation du grand tétras de 2005 propose de mettre en oeuvre les actions découlant du plan de restauration rédigé par l'ONCFS en 1994 et des connaissances plus récemment acquises selon trois volets : l'habitat, la chasse et la mortalité due aux collisions et la réduction des dérangements.
- Le projet Interreg « Gallipyr » 2009-2011 a pour objectif de valoriser les Galliformes de Montagne (Grand Tétras, Lagopède alpin, Perdrix grise). Il vise ainsi à créer un réseau de suivi des Galliformes de montagne et notamment à mettre en place des actions de gestion concertée en faveur du grand Tétras : inventaire et visualisation des clôtures et des câbles dangereux, canalisation des déplacements humains sur sites pilotes, gestion forestière et amélioration des habitats, réalisation d'un guide de gestion forestière, étude de l'influence des prédateurs terrestres et du sanglier,

Stratégie nationale en faveur du Grand Tétras

Le ministère en charge de l'écologie a lancé la rédaction de la stratégie nationale en faveur du Grand Tétras. Pour permettre la mise en oeuvre de cette stratégie, une déclinaison par massif sera entreprise dès validation de la stratégie nationale et pour les Pyrénées, massif abritant la population française la plus importante, un volet spécifique de la stratégie pyrénéenne de valorisation de la biodiversité y sera consacré.